

Procès-verbal de l'assemblée générale

Samedi 30 mars 2019 à 19h00 au stand de tir de Môtiers

Ordre du jour :

- 1) Appel
- 2) Honneurs
- 3) Adoption du PV de la dernière assemblée générale
- 4) Admissions, démissions
- 5) Rapports : a) du capitaine, b) du caissier et c) des vérificateurs des comptes
- 6) Discussion et adoption des rapports
- 7) Nominations statutaires par **l'assemblée générale** :
 - du président
 - du capitaine du Prix
 - du lieutenant du Prix
 - du secrétaire
 - du caissier
 - des deux vérificateurs des comptes et d'un suppléant
 - du responsable des infrastructures
- 8) Nominations statutaires **par l'assemblée des juges** :
 - de droit du nouveau capitaine de l'Abbaye, Jacques Loosli
 - par vote du lieutenant de l'Abbaye
 - par vote des nouveaux juges pour la période 2019-2021

1. Appel

Michel Gander ouvre l'assemblée à 19h02 en expliquant qu'il présidera cette assemblée étant donné qu'il n'y a plus de président et que le vice-président est absent. Il signale également qu'il y a un représentant du courrier du Val-de-Travers, Monsieur Claude-Alain Kleiner, qui assistera à un bout de l'assemblée pour faire un article sur l'Abbaye de Môtiers.

Une liste de présences à signer circule dans la salle pour les membres.

Membres de l'Abbaye et du Prix des Mousquetaires de Môtiers : 133

Membres convoqués : 121

Membres présents : 38

Membres excusés : 7

Noble Corporation de L'Abbaye et Prix des Mousquetaires de Môtiers

2. Honneurs

Avant de faire une minute de silence, Michel Gander demande si les membres ont connaissance de personnes disparues durant l'année en plus de M.Bovet. Personne n'est mentionné, il est donc observé une minute de silence en souvenir de Willy Bovet uniquement.

3. Adoption du PV de la dernière assemblée générale

Le PV est adopté et personne ne demande sa lecture.

4. Admissions, démissions

Admissions au Prix des Mousquetaires : Margaux Otth, Clément Chèvre, Ludovic Vuille et Benoît Vuillermot.

Admission à l'Abbaye : Dave Robert qui reprend le titre de son père.

Démission : Elle sera annoncée plus tard lors de la nomination du comité.

5. Rapports

a) du capitaine

Thierry fait part de son émotion d'avoir été capitaine et de terminer ce soir. Il ajoute le franc succès qu'a été la fête 2018 avec ses 40 tireurs, ses 200 visiteurs à midi comme le soir et ses 1543 cartouches tirées.

Il remercie toutes les sociétés qui ont animé la fête et le cortège, Silvia Loosli et son équipe pour la tenue de la buvette et les décorations, l'équipe de la soupe aux pois, les membres du comité qui l'ont épaulé dans cette organisation, les juges présents lors de cette journée et tous ceux qui ont œuvré au bon déroulement de la fête.

Il remercie également tous les membres ayant consacré du temps pour les gros travaux effectués dans le stand durant l'année écoulée. Son seul regret est le manque d'assiduité des juges et il encourage les prochains à s'engager plus sérieusement en faisant un effort pour être là le jeudi en fin de journée avant la fête, le jour de la fête et le dimanche matin suivant la fête pour le démontage.

Il termine en souhaitant pleine réussite à Jacques Loosli, le prochain capitaine.

Noble Corporation de L'Abbaye et Prix des Mousquetaires de Môtiers

b) du caissier

Didier Fatton nous fait part de son treizième et dernier rapport en tant que caissier.

Fête de l'Abbaye du samedi 02 juin 2018

-Cantine :	FR. 802.05
-Tirs :	FR. 878.65 (avec 40 tireurs)
-Jeux :	FR. 1'639.35
-Prestations diverses :	FR. -38.50

Bénéfice total : **FR. 3'281.55**

Comme demandé lors de la dernière assemblée, le caissier présente le décompte du bâtiment et des locations de l'année écoulée.

Les six locations de l'année écoulée ont rapporté FR. 1'150.-, les frais de fonctionnement (eau, électricité, assurance,...) et d'entretien (matériel, travaux, déchets,...) ont coûté Fr. 4'962.70 ce qui représente au total pour le décompte du bâtiment : **FR. -3'812.70**

La comptabilité annuelle se compose de FR. 18'477.51.- sur le compte en banque et de FR. 2'199.95 en caisse soit une diminution de fortune de FR. 815.80 par rapport à l'exercice précédent.

Didier Fatton remercie ensuite tous ceux qui ont œuvré pendant la fête et les travaux de la buvette pour lui permettre de présenter des comptes avec si peu de déficit cette année.

c) des vérificateurs des comptes

Les deux vérificateurs des comptes, Pascal Moret et Patrick Etienne, ont rencontré le caissier en préambule de l'assemblée pour contrôler les comptes. Les comptes se sont avérés clairs et transparents et les vérificateurs donnent décharge au caissier et le remercient pour son travail.

6. Discussion et adoption des rapports

Les trois rapports sont adoptés par un lever de mains.

Noble Corporation de L'Abbaye et Prix des Mousquetaires de Môtiers

7. Nomination statutaire par l'assemblée générale

Le 07 avril 2018, le président a donné sa démission avec effet immédiat soit deux mois avant la fête. Le comité a repris les tâches du président pour le bon fonctionnement de la société. Michel Gander s'est ensuite approché de Valentin Bezzola pour lui demander s'il serait intéressé à reprendre le poste de président. Valentin a eu des questions, des demandes et a dit qu'il acceptait cette tâche si personne ne venait à démissionner par la suite. Il a donc joué le rôle de président intérim depuis mai-juin 2018, c'est pourquoi Michel Gander le propose comme président.

Yves Martin demande la parole et ajoute que malgré l'altercation qui s'est produite avec Roland Fatton, il tient à rappeler l'excellent travail que ce dernier a accompli pendant 12 ans au sein de la société. Le comité a accepté sa démission avec regrets, mais Didier Fatton ajoute que l'envie se faisait peut-être moins importante.

Le comité se présente donc comme suit :

- Président : Valentin Bezzola
Il prend la parole pour dire que son but est d'essayer de faire perdurer, rajeunir et dynamiser la société au maximum.
- Capitaine du Prix : Daniel Otth
- Lieutenant du Prix : Dominique Wyss
- Secrétaire : Ariane Graf
- Assesseur : Michel Gander
- Caissier : à définir
Didier Fatton a présenté sa démission. Michel Gander espère que les membres auront la même envie de s'investir pour cette société et aimerait que ce soir, durant cette assemblée, un caissier soit trouvé. Il ajoute que le comité devient de plus en plus grand et que les tâches sont donc partagées au sein de celui-ci.
Le caissier aura uniquement la tâche de caissier. Les tirs et la gestion du stand seront gérés par un responsable des infrastructures.
- Deux vérificateurs des comptes et un suppléant : Patrick Etienne, Raphaël Moret et Maxime Jequier (suppléant)
- Responsable des infrastructures : Jacques Loosli

Michel Gander récapitule la composition du comité et demande à l'assemblée de l'accepter en bloc. Le comité est accepté en bloc par des applaudissements.

Noble Corporation de L'Abbaye et Prix des Mousquetaires de Môtiers

8. Nominations statutaires par l'assemblée des juges :

- Du capitaine de l'Abbaye 2019 : Jacques Loosli
- Du lieutenant de l'Abbaye : Dominique Wyss
- Des juges 2019-2021 : Johanna Bourquin (Abbaye), Dave Robert (Abbaye + Prix), Albert Steck (Abbaye + Prix), Arnaud Bobillier (Prix), Kevin Loosli (Prix), Margaux Otth (Prix)

Michel Gander ajoute que le comité s'est permis de modifier quelque peu les statuts pour avoir assez de juges en prenant un juge de l'Abbaye en moins.

Christian Moser ajoute qu'il trouve que le nombre de 6 juges n'est pas assez s'il en manque pendant la fête. Il propose de nommer 7 juges ou de prendre contact avec les futurs juges avant de les nommer. Didier Fatton ajoute que la prise de contact se fait chaque année et qu'il est difficile de tous les avoir même s'ils ont donné leur accord au préalable.

Valentin Bezzola ajoute que les juges 2019-2021 ont été appelés et mis au courant des tâches qui incombent à ce poste. Michel Gander ajoute que cette année les juges ont été contactés avant l'assemblée et qu'ils sont au courant que s'ils acceptent d'être juges, ils doivent être présents le jeudi (2h de temps avant la fête) pour le montage, le samedi de la fête et le dimanche pour les rangements. Jacques Loosli et le capitaine 2018, Thierry Sandoz, ont fait des téléphones au préalable pour contacter les juges, mais il a été décidé de ne pas en nommer plus que 6, car c'est trop compliqué.

Pour éradiquer le problème avec le nombre de juges de l'Abbaye, des titres seront offerts aux membres œuvrant bénévolement pendant les travaux par exemple et qui consacrent des samedis à travailler et beaucoup de temps pour la société. Il est demandé de changer les statuts pour donner l'Abbaye aux bénévoles plus rapidement que les 5 années prescrites. Dave Robert ajoute qu'il faudrait mettre des quotas pour éviter les abus. Ces quotas seront discutés et définis au sein du comité.

Yves Martin souligne qu'il est dommage que les anciens capitaines ou les membres qui ne viennent plus ne transmettent pas leur titre à leur enfant ou petit-enfant.

9. Divers

Michel Gander ajoute qu'il y aura besoin de monde pour remplacer Didier et Roland Fatton lors de la mise en place des cibles et des barrages avant et après les tirs. Il faudra des membres bénévoles et non pas le comité pour aider.

Jacques Loosli ajoute qu'il faudrait être 6 pour la mise en place avant et après les tirs, donc il a besoin de 5 personnes au minimum.

Valentin Bezzola demande qu'il y ait plus de monde aux tirs d'essai pour faire vivre la société même si c'est un petit quart d'heure.

Noble Corporation de L'Abbaye et Prix des Mousquetaires de Môtiers

Avant l'Abbaye, il n'y aura plus de dates de travaux, mais les prochaines dates seront communiquées sur le groupe whatsapp.

Michel Gander ajoute que le comité a pris la décision de mettre des bâches publicitaires. La bâche coûte Fr. 70.- et un bon d'un ½ de vin est offert aux sponsors. Il est décidé de commencer avec des bâches et d'étudier les autres éventuelles propositions de sponsoring par la suite.

Pour la commission du 500^e, la parole est donnée à Christian Moser. Avec Yves Martin et Pierre-André Jequier, ils avaient proposé d'envoyer des lettres aux anciens capitaines pour organiser le 500^e qui se déroulera en 2023. Peu de monde a répondu présent, mais 6 capitaines se sont annoncés à l'heure actuelle. Ils attendent encore quelques réponses, mais trouvent déplorables que si peu de capitaines s'investissent et viennent encore à l'assemblée générale et à la fête de l'Abbaye. Cette tâche a été mise quelque peu de côté en privilégiant la commission des travaux, mais sera reprise dès juillet-août. Christian Moser demande la création d'un compte pour les 1000 francs par année demandé lors de l'assemblée générale 2018. Le compte sera mis en place cette année avec le nouveau caissier.

Christian Moser relève que l'Abbaye de Môtiers est une des plus vieilles abbayes du canton et la plus vieille du Val-de-Travers et qu'il y aura besoin de la participation de tous pour le 500^e.

Yves Martin prend la parole pour les travaux effectués. Le sol a été étanchéifié, isolé et le carrelage a été posé. La buvette a été agrandie et la porte principale a été remplacée par une nouvelle porte offerte par la menuiserie Etienne. Des WC plus larges pour les personnes handicapées ont été mis en place et une cuisine agencée neuve va être posée. À l'heure actuelle, tous les matériaux ont été offerts.

Les prochains travaux seront les suivants : arracher les parois, changer les fenêtres, isoler le tout, condamner la porte du milieu et la remplacer par une armoire, installer un poêle, installer un plafond phonique offert par Pierre-André Jequier.

La discussion revient sur le caissier et Michel Gander demande qu'un membre accepte de reprendre ce poste même pour une courte durée. Florian Bobillier accepte d'entrer au comité, mais pour un autre poste que celui de caissier. Le comité s'arrangera pour mettre l'un de ses membres comme caissier.

Jacques Loosli remercie Dominique Wyss qui est le responsable technique pour la ciblerie et Thierry Sandoz demande d'applaudir encore une fois les Fatton pour tout le travail accompli.

L'assemblée est levée à 20h00.

La secrétaire

Ariane Graf